

## DES SITUATIONS DE DIGLOSSIE ET DE PIDGIN DANS LE ROMAN NÉGRO-AFRICAIN FRANCOPHONE

Moustapha CISSE

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'ivoire

[moustaphcisse93@yahoo.fr](mailto:moustaphcisse93@yahoo.fr)

**Résumé :** Le recours à la méthode de l'analyse du discours pour aborder la production romanesque négro-africaine semble nouer le lien sans doute indéfectible entre la linguistique et la littérature. En effet, les nouveaux outils d'analyse du discours littéraire qui découlent de cette relation, permettent de déceler des phénomènes littéraires comme des situations de diglossie et de pidgin dans la poétique des romanciers négro-africains qui, depuis les indépendances africaines, veulent atteindre désormais et prioritairement le public africain et parler avec lui, ce langage populaire.

**Mots clés :** diglossie, pidgin, roman négro-africain francophone

### SITUATIONS OF DIGLOSSIA AND PIDGIN IN THE FRENCH-SPEAKING BLACK AFRICAN NOVEL

**Abstract:** The use of method of discourse analysis to deal with the production of Negro-african fiction seems to reconnect the undoubtedly undeniable link between linguistics and literature discourse which result from this relationship, make it possible to detect literary phenomena such as diglossia and pidgin in the poetics of negro-african novelists who, since african independence, want to reach from now on and primarily, the African public, and speak with it the popular language.

**Keywords :** diglossia, pidgin, négro-africain "francophone" novel.

### Introduction

Nous partons du postulat que les études littéraire et linguistique peuvent se recouper dans une perspective d'analyse du discours pour aborder la production romanesque négro-africaine. Aujourd'hui, les sciences du langage s'intéressent aux phénomènes littéraires aussi bien en Occident que timidement en Afrique à travers les approches contemporaines de l'analyse linguistique du texte littéraire prônées par des linguistes comme Bakhtine Mikhaïl, Dominique Maingueneau, Jean Michel Adam et autres. En effet, depuis les indépendances africaines jusqu'à nos jours, nous assistons à la naissance d'une autre manière d'écrire le roman. Et dans ce nouveau roman africain, les écrivains font beaucoup de liberté dans la fiction et la création romanesque. On y observe des phénomènes telles que des situations de diglossie et de pidgin caractérisant la textualité du roman africain : des formes modifiées du français et l'irruption des langues nationales dans le texte écrit en français ; comme si l'auteur, par rapport à son rôle social et dans une proximité relationnelle, veut communiquer au peuple africain cette sorte de langage populaire. Dès lors, pour parvenir à un niveau d'expression qui devra atteindre le public africain leur cible de

prédilection, les romanciers négro-africains devront – ils tenir compte à la fois des esthétiques et rhétoriques africaines et des ressources propres à la langue française ? Dans cet article, notre objectif est de montrer que dans la recherche d'une expression littéraire pour se fondre à la masse du lectorat africain précisément, la langue française, la langue de production du roman négro-africain, grâce au plurilinguisme et plurivocalité, est souvent appliqué sous une forme modifiée entraînant des situations de diglossie et de pidgin par le romancier négro-africain francophone. Nous partons de l'hypothèse que dans l'écriture romanesque négro-africaine, des situations de diglossie et de pidgin sont produites faisant ainsi du roman une diversité des langages sociaux, une divergence de voix individuelles. Cependant, quelles sont les cadres théorique et méthodologique qui singularisent ce sujet ?

### **0.1 Cadre théorique**

Nous nous sommes référé, pour situer le cadre de référence théorique de cet article, à *Analyse-du-discours.com/Documentation* où il est écrit que l'analyse du discours est une technique de recherche en sciences sociales. Du point de vue de Maingueneau (2005), il s'agit de l'analyse de l'articulation du texte et du milieu social dans lequel il est produit. L'analyse du discours est née dans les années 50 à la suite de la publication de l'article de Zellig Harris " Discourse Analysis" dans la revue "Language #28, 1952" [trad.fr Languages #13, 1969]. L'analyse du discours se veut en réaction d'une part, à la tradition philologique des études de texte et d'autre part, à la linguistique de la langue cantonnée dans la description de la phrase en tant que plus grande unité de la communication. Dans la conception linguistique classique assortie de l'œuvre de Saussure (1916), l'attention porte sur les structures de langues : phonologie, syntaxe, morphologie, sémantique structurale. Aucune considération n'est faite du sujet de la communication. La fonction objective du langage est mise au premier plan. La linguistique classique se veut donc descriptive et immanentiste. Par contre, avec l'analyse du discours, l'accent porte sur l'articulation du langage et du contexte, sur les activités du locuteur. Il existe diverses approches d'analyse du discours, chacune prenant en compte des aspects particuliers de l'objet discours. On peut citer le cas de Benveniste qui s'intéresse aux phénomènes d'énonciation, d'Austin et Searle aux actes de langage, de Ducrot, aux connecteurs, à la présupposition et la polyphonie, du groupe Saint-Cloud au lexique etc. Parmi les approches du discours les plus-en vue ces 50 dernières années, on peut retenir l'analyse de contenu du discours, l'analyse énonciative du discours, l'analyse modulaire du discours, l'analyse pragmatique du discours, l'analyse textuelle du discours.

### **0.2 Cadre Méthodologique**

Le cadre méthodologique de ce travail s'insère dans la recherche documentaire qui nous a permis de rechercher et de collecter des ressources informatives (officielles ou universitaires) déjà traitées. Ceci nous a permis de développer et de renforcer nos connaissances sur le sujet traité. Aussi, ce cadre de recherche documentaire contribue à faire naître de nouvelles hypothèses de

travail, d'ajuster nos hypothèses et de trouver quelques réponses à certaines interrogations de départ. L'ensemble des ouvrages consultés figure dans les références bibliographiques. Dans cet article, le travail est articulé en deux parties : les fondements d'une analyse du discours romanesque (1<sup>ère</sup> partie), des situations de diglossie et de pidgin dans la production romanesque négro-africaine francophone (2<sup>ème</sup> partie).

### 1. Les fondements d'une analyse du discours romanesque

Les approches contemporaines de l'analyse linguistique du texte littéraire trouvent quelques explicitations dans l'article « Opération " l'analyse linguistique du texte littéraire : approche contemporaine" » de la revue CELESTIHA-Langage, systèmes, discours. EA 7345 (unités de recherche) dirigée par Marie-Christine. En effet, selon cet article, l'opération de recherche vise à qualifier le statut linguistique de l'écrit littéraire au point de vue méthodologique et sur le plan de la théorisation linguistique afin de lui donner sa pleine visibilité dans les sciences du langage du fait de sa place singulière et de son intérêt scientifique. Face à la polarité des deux termes en présence (linguistique et littérature), force est de constater que les linguistes traitent rarement ou de façon disséminée, de la question des spécificités linguistiques du texte littéraire. Pourtant, c'est une question dynamique qui intéresse de plus en plus de chercheurs en sciences du langage considérant, à la suite de Jakobson, qu'il peut s'agir d'un véritable laboratoire pour la linguistique. Cette perspective nouvelle de l'analyse linguistique du texte littéraire a déjà été l'œuvre de Bakhtine Mikhail (1895-1975) qui a occupé, depuis les années 60, une place fondamentale dans l'analyse littéraire. A cet effet, Bakhtine (M) affirmait : « La linguistique [...] n'a absolument pas défriché la section dont devrait relever les grands ensembles verbaux : longs énoncés de la vie courante, dialogues, discours, traités, romans, etc. car, ces énoncés-là peuvent et doivent être définis et étudiés, eux aussi de façon purement linguistique, comme des phénomènes du langage.[...] La syntaxe des grandes masses verbales [...] attend encore d'être fondé ; jusqu'à présent, la linguistique n'a pas avancé scientifiquement au-delà de la phrase complexe. On dirait que le langage méthodiquement pur de la linguistique s'arrête ici. Et cependant, on peut poursuivre plus loin l'analyse linguistique pure, si difficile que cela paraisse, et si tentant qu'il soit d'introduire ici des points de vue étrangers à la linguistique. » (Bakhtine, 197, p.59). Cette opération de recherche est partie de l'hypothèse qu'il serait important de marquer un moment de réflexion collective sur le statut et les spécificités linguistiques du corpus littéraire dans les sciences du langage et dans les approches contemporaines. C'est ainsi que le concept de discours littéraire tel qu'il a été introduit par le linguiste Dominique Maingueneau dans les années 1990- notamment dans *Pragmatique pour le discours littéraire*- participe à ce que ce dernier a nommé un *aggiornamento épistémologique*. Cette notion est née dans le cadre du développement de l'analyse du discours qui, avec d'autres mouvements théoriques issus du reflux du structuralisme, entend « concentrer [son] attention sur les conditions de la communication littéraire et sur l'inscription sociohistorique des œuvres. » (Maingueneau, 2004, p.28). La perspective de

Maingueneau s'inscrit ainsi dans la longue tradition qui, depuis la rhétorique antique, considère le phénomène littéraire en tant qu'acte d'énonciation. Cette posture, un temps, délaissé, a connu, dans le courant des années 1970 et 1980, une vaste recrudescence, avec le développement de la linguistique textuelle, de la pragmatique et des théories de l'énonciation comme l'atteste Maingueneau : « Les théories de l'énonciation linguistique, les multiples courants de la pragmatique de l'analyse du discours, le développement dans le domaine littéraire des travaux se réclamant de M. Bakhtine, de la rhétorique, de la théorie de la réception, de l'intertextualité, de la sociocritique, etc. ont progressivement imposé une nouvelle appréhension du fait littéraire où le dit et le dire, le texte et son contexte son indissociable. » (Maingueneau, 2004 : 5). Ailleurs, poursuit-il, c'est « en appréhendant [...] , les œuvres comme discours, en faisant de l'énonciation l'axe d'intelligibilité du discours littéraire, on déplace son axe : du texte vers son dispositif de parole où les conditions du "dire" traversent le "dit" où le "dire" renvoie à ses propres conditions de l'énonciation (le statut de l'écrivain s'associe à son mode de positionnement dans le champ littéraire, les rôles attachés aux genres, la relation au destinataire construite à travers l'œuvre, les rapports matériels et les modes de circulation des énoncés...) » (Maingueneau, 2006).

Enfin, tout en soulignant le rôle social de l'activité littéraire, Maingueneau atteste ici que l'analyse du discours peut avoir pour objet, tous les types d'énoncés. Puis, il précise la quintessence de cet objet, à savoir que l'analyse du discours « [...] a pour objet ni l'organisation textuelle considérée en elle-même, ni la situation de communication, mais l'intrication d'un mode d'énonciation et d'un lieu social déterminé.[...] L'analyse du discours peut prendre pour base de travail un genre de discours (une constitution médicale, un cours de langue, un débat politique...) aussi bien qu'un secteur de l'espace social (un service d'hôpital, un café, un studio de télévision...) ou un champ discursif (politique, scientifique...) » (Maingueneau, 1995, pp.7-8). Ce faisant, analyser le texte d'un discours romanesque ici précisément, revient à rendre compte des phénomènes caractérisant la textualité du roman négro-africain. Et au nombre de ces phénomènes, nous analyserons dans cet article, la spécificité langagière de quelques auteurs négro-africains où il ressort des situations de diglossie à l'extrême pidgin.

## **2. Des situations de diglossie et de pidgin dans la production romanesque négro-africaine d'inspiration francophone**

Le romancier négro-africain, dans sa recherche de public et de partenaires culturels, se trouve confronté à un dilemme : soit il s'enferme dans la seule possibilité de s'exprimer dans une langue étrangère en empruntant les modèles littéraires de la tradition romanesque européenne ; dans ce cas, il se coupe de la masse de ses compatriotes. Soit, il s'exprime en un parler « national » et dans ce cas-ci, il disparaît dans l'écueil de la balkanisation culturelle. Cependant, depuis l'avènement des indépendances africaines (de 1960 à nos jours), nous constatons que l'intérêt pour les romans négro-africains d'expression française s'explique en partie par la nette volonté de renouvellement de l'écriture et de l'inspiration

romanesque : on assiste à la naissance d'une autre manière d'écrire le roman africain. En effet, si ces romans ont en commun avec les romans français l'usage de la même langue de production et partagent par ailleurs, les modèles d'écriture, ils s'en écartent par leur enracinement géographique et socioculturel. C'est que le romancier négro-africain, en plus de ces modèles littéraires européens, va recueillir dans son œuvre, pour mieux se rapprocher du public africain, sa cible désormais, des procédés stylistiques et esthétiques qui lui donnent d'impulsions nouvelles dans lesquelles il ressort des situations de diglossie et de pidgin. En effet, dans *Diglossie – Wikipédia in « Rapports entre diglossie, bilinguisme, contacts de langues »*, le terme de diglossie en sociolinguistique, permet de désigner l'état dans lequel se trouvent deux variétés linguistiques coexistant sur un territoire donné et ayant, pour des motifs historiques et politiques, des statuts et des fonctions sociales distinctes : l'une étant représentée comme supérieure et l'autre, inférieure au sein de la population. Les deux (2) variétés peuvent être des dialectes d'une même langue ou bien appartenir à deux (2) langues différentes. La plupart des sociétés connaissent d'une certaine façon des situations de diglossie où l'on perçoit une opposition entre variétés « haute » et « basse » de langage. Généralement, dans des situations de diglossie, on observe une distribution complémentaire des variétés en fonction des contextes sociolinguistiques. Et ces situations sont celles de conflit entre les langues : en situation de communication considérée comme noble (écriture, littérature...), la variété « haute » est seule acceptable par opposition à la variété « basse » qui est utilisée dans des conversations plus familières c'est-à-dire entre proches, dans la littérature populaire. C'est justement à propos de cette seconde variété qu'on entend les locuteurs parfois s'interroger pour savoir s'il s'agit d'une véritable langue.

Ce faisant, parler de situation de diglossie dans le roman négro-africain francophone, revient à analyser l'utilisation de plus ou moins de mots et expressions communs à la langue traditionnelle/maternelle de l'écrivain c'est-à-dire les emprunts. Parfois, ces mots et expressions empruntés sont traduits dans le texte, d'autres ne sont pas traduits (ou parce qu'intraduisibles ou parce que l'écrivain les juge plus appropriés au sujet du récit, généralement situés dans le contexte d'écriture du roman (le contexte renvoyant à des données comme l'environnement naturel, la culture matérielle, l'organisation sociale et religieuse, le système des valeurs, et la vision du monde aussi). A ce propos, suivons ces extraits tirés de *Ces fruits si doux de l'arbre à pain* (Chicaya U Tam'si) et de *Les soleils des indépendances* (Ahmadou Kourouma).

#### **Corpus de termes africains extraits de *Les soleils des indépendances* :**

- (1) « Notre chasseur se fit rivière et la rivière noya la flamme, éteignit le **dja** de l'animal, le vital de l'animal... » p.129
- (2) « Balla l'incroyant, le **cafre**, se pensait immortel comme un baobab... » p.115
- (3) « Fama se récriait : « Bâtard de bâtardise ! **Gnamokodé** ! » » p.9
- (4) « Un génie est comme un homme et il existe pour tout individu un objet avec lequel on éteint la vie dans le corps, comme l'eau refroidit la braise ; cet objet met fin à notre destin : c'est notre **Kala**. » p.130

- (5) « Fama souffla un gros **bissimilai** et dut reprendre la prière par les premiers mots. »p.27  
 (6) « **Houmba ! Houmba !** »p.113  
 (7) « Des plat de **tô**. »p.97

**Corpus des termes africains extraits de *Ces fruits si doux de l'arbre à pain* :**

- (8) « **Bilolo ; tchilolo** »p.97  
 (9) « Une décoction de **nkassa** »p.17  
 (10) « Les jeunes gens exécutent la danse dite **libounga** »p.222  
 (11) « **Tchitoulhè ! Hé ! Ya Tchitoulhè ! Ah ! Ya Mavoungou** »p.222  
 (12) « On acclame Babotoli : « **Mo yé mwana kitoko !** » »p.293

A l'analyse, dans les extraits (1), (2) et (3), on note une tentative du romancier de trouver aux termes africains empruntés, une équivalence lexicale dans le français. Ainsi :

- Le **dja** veut dire le **vital** ;  
 Le **cafre** veýt dire l'**incroyant** ;  
**Gnamokodé** veut dire **Bâtard**.

Par contre, si dans les extraits (5),(6),(7),(8),(9),(10),(11) et (12), il n'y a vraiment pas d'équivalence lexicale pour ces termes et expressions africains qui investissent ici le texte écrit en français et dont le contenu sémantique échappe tout à fait au lecteur, dans l'extrait(4), Ahmadou Kourouma s'est contenté de donner une explication de « **Kala** » qui, n'ayant pas d'équivalence lexicale dans le français, avait besoin d'être nécessairement éclairé pour mieux saisir cette partie du récit où il est apparu. Ainsi, à la suite de ces emprunts, nous pouvons faire trois (3) observations. La première nous fait dire, à travers les termes africains auxquels les auteurs n'ont vraiment pas d'équivalence lexicale, que c'est toute une culture sans doute qui se trouve véhiculée par ces mots ; que c'est tout un enchevêtrement culturel qui se trouve concentré dans ces mots que le signifiant français ne saurait valablement restituer. La deuxième observation nous amène à dire que ces termes empruntés semblent dissiper ici le souci d'adéquation entre la pensée africaine et la langue française car, il y a des réalités africaines que le français ne connaît pas et est donc moins apte à en rendre compte explicitement. C'est pourquoi, le poète sénégalais, Léopold Sédar Senghor dira, à l'endroit de ses lecteurs, pour justifier l'emploi des termes issus de son terroir dans ses poèmes que : « Certains lecteurs se sont plaints de trouver dans mes poèmes des mots d'origine africaine qu'ils ne « comprennent » pas. Ils me le pardonneront, il s'agit de com-prendre moins le réel que le surréel- le sous-réel. J'ajouterai que j'écris d'abord pour mon peuple. Et celui-ci sait qu'une *kôra* n'est pas une harpe non plus qu'un *balafong* un piano. Au reste, c'est en touchant les africains de langue française que nous toucherons le mieux les français et, par-delà mers et frontières, les autres hommes. Cependant mon intention n'est pas de faire de l'exotisme pour l'exotisme, encore moins de l'hermétisme à bon marché. » (Léopold Sédar Senghor, 1976, p.249). Et la troisième enfin, nous fera dire que ces emprunts, après avoir contribué à fondre la langue africaine dans le français, s'annoncent comme un enrichissement de la langue française et offrent

conséquentement une interpénétration culturelle ; ce que d'aucuns appellent la francophonie plurielle. C'est la preuve que la langue, généralement parlant, résulte de constants métissages culturels et le français n'apparaît ici précisément que la synthèse de tous ces emprunts intégrés, il n'est que le produit de toutes ces interférences pour assurer efficacement les besoins communicatifs.

Par ailleurs, dans la volonté de renouvellement de l'écriture romanesque négro-africaine, nous voyons apparaître aussi des situations de pidgin. En effet, dans *Pidgin – Wikipédia in « Différence entre un pidgin, un créole et un sabir »*, un pidgin est une langue véhiculaire simplifiée créée sur le vocabulaire et sur certaines structures d'une langue de base, en général européenne (Anglais, Espagnol, Français, Néerlandais, Portugais...). Étant donné qu'il s'est généralisé aujourd'hui à toutes les langues de contact aux caractéristiques comparables, le pidgin n'est utilisé que dans les relations entre des individus qui gardent chacun leur langue maternelle. C'est en ce sens que le pidgin apparaît comme une langue d'appoint, produit du mélange de plusieurs langues maternelles et place ses locuteurs devant la nécessité de communiquer. Les pidgins ont ainsi un lexique sommaire limité aux besoins immédiats des locuteurs, et une syntaxe simplifiée par rapport aux langues d'emprunt. Ceci dit, dans le texte du roman négro-africain francophone, la langue française est utilisée sous sa forme standard, mais souvent, elle est appliquée sous une forme modifiée par le romancier africain, provoquant ainsi des situations de pidgin c'est-à-dire des structures transphrastiques qui conduisent à un usage peu compréhensible pour un francophone intrinsèque. A ce propos, suivons ces extraits encore tirés de *Ces fruits si doux de l'arbre à pain* (Chicaya U Tam'si) et de *Les soleils des indépendances* (Ahmadou Kourouma) :

#### **Extraits tirés de *Les soleils des indépendances* :**

- (13) « Lui, Fama né dans l'or, le manger l'honneur et les femmes ! Eduqué pour(...) coucher sa favorite parmi cent épouses. »p.10
- (14) « De grands couteaux flamboyants fouillèrent, dépecèrent et tranchèrent »p.147
- (15) « Allah ! Fais, fais donc que Salimata se féconde. »p.26
- (16) « L'homme à son tour hurle le fauve, gronde le tonnerre. »p.20
- (17) « Il se débattit, les traita tous les deux de bâtards de fils de chien et s'éloigna. »p.295
- (18) « Rapidement le soleil au-dessus des têtes et le repas s'asseyait autour des Calebasses communes. »p.150
- (19) « Dans l'après-midi un palabre fut convoqué et assis. »p.157
- (20) « Fama avait comme le petit rat de marigot creusé le trou pour le serpent avaleur de rat, ses efforts étaient devenus la cause de sa perte car comme la feuille avec laquelle on a fini de se torcher, les indépendances une fois acquise, Fama fut oublié et jeté aux mouches. »p.22

#### **Extraits tirés de *Ces fruits si doux de l'arbre à pain* :**

- (21) « Eugénie dirait : « Crapuleux, moyen-té, ah ! Zambé ! » »p.75
- (22) « Le ciel se déchire en éclats de feu. La vieille peau de la terre se fissure dangereusement. »p.54-55
- (23) « Celui qui rêvait de monter sur le crâne de la loi. »p.56

A l'analyse, l'extrait (13) se singularise par l'emploi d'une particularité lexicale, à savoir un transfert sens. Les extraits (14), (15) et (16) sont révélateurs d'une particularité syntaxique essentiellement liée ici aux changements de construction : verbe transitif direct employé intransitivement [Extrait (2)] ; type particulier de construction pronominale [Extrait(3)] ; verbe intransitif employé transitivement [Extrait(4)]. Cependant, dans les extraits (17), (18), (19), (20), (21), (22) et (23), on note une forte prégnance de l'africanisme comme si le romancier africain parlait sa propre langue maternelle dans le texte écrit en français. En effet, le français, la langue de production du roman négro-africain, évolue dans un contexte à la fois multilingue, multiculturel et multiethnique qui est la règle en Afrique. Et il sera plus que jamais plaqué sur le mode d'expression des langues natives, tendant à réduire constamment le phénomène bien connu de l'insécurité linguistique qui caractérise les rapports de beaucoup d'africains avec le français. Cet ajustement du français sur la réalité extralinguistique africaine, loin de produire forcément des formes déviantes, traduit d'une part le degré d'appropriation du français par les locuteurs africains et d'autre part, manifeste la volonté du romancier africain d'établir une certaine adéquation entre grammaticalité linguistique et grammaticalité sociale c'est-à-dire que le romancier africain doit y forger son propre territoire pour réussir à exprimer ses sentiments, sa réalité afin de parler avec le public africain qu'il veut atteindre désormais, ce langage populaire. Nous relevons là, une adéquation entre le contexte d'écriture du roman et la langue du romancier (l'écrivain généralement), comme si le français de France ne comportait pas suffisamment de ressources propres pour toucher la profondeur des choses africaines, pour atteindre les sources de la vie, pour restituer toute la métaphysique africaine et toute la psychologie et la pensée des africains. Ainsi, en posant son propre regard sur l'écriture, en africanisant son discours, le romancier africain semble valoriser la langue africaine dont le signifié reste encore véhiculé par le signifiant français qui ne restitue pas, du reste, toute la charge sémantique. C'est dans la construction de ce langage second qui s'appuie sur les canons esthétiques du français pour communiquer la spécificité africaine que les romanciers négro-africains vont pousser leur art tendant à produire dans leur discours, des situations de pidgin ; c'est ce que corroborent ces propos de Makhily Gassama, lorsqu'il dit : « Les francophones d'Afrique sont contraints de casser le cou à la syntaxe de France, et en conséquence, c'est précisément les mots de France qui doivent se plier, se soumettre pour épouser les contours parfois si sinueux, si complexes de nos pensées, il faut qu'ils acceptent cette obéissance aveugle, qu'ils admettent des déviations puisqu'ils ont pris le risque de traverser les mers, il faut bien qu'ils acceptent de s'acclimater, ces mots qui nous viennent de France. ». Suite à l'analyse de ces extraits qui marquent des modifications du français, trois(3) observations essentielles s'imposent à nous.

La première atteste que les œuvres romanesques négro-africaines s'adressent prioritairement aujourd'hui au peuple dont est issu l'auteur africain et par-delà, à tout le public africain ; c'est ce qu'atteste ce propos de Barthélémy Kotchy : « Nous sommes une société communautaire et nous n'avons pas le droit



de parler en notre nom propre. Il arrivera peut-être un moment où nous pourrions dépasser cette situation, mais pour l'instant, l'écrivain noir est responsable de sa société et parle pour elle. Il ne faut pas confondre la position de l'écrivain noir avec celle de l'écrivain européen ; c'est une question de sociologie. L'écrivain européen obéit à sa société qui est individualiste. » (Barthémély Kotchy, 1970, p.8). De même, Ahmadou Kourouma dira, en substance, lors d'une interview accordée à l'hebdo L'EXPRESS, après avoir reçu le prix du Livre Inter pour sa satire des dictateurs africains, *En attendant le vote des bêtes sauvages* (Seuil), que *Les soleils des indépendances* a été pensé en malinké et écrit en français ; qu'il n'a fait qu'écrire, poursuit-il, pour exprimer une situation autant sociale que politique du pays où il est né, sans se préoccuper des recherches formelles. C'est pourquoi, ce style d'écriture des romans négro-africains devra permettre au lecteur africain surtout visé ici, d'être réceptif au message véhiculé dans ces œuvres ; ce qui nous fait penser à une sensibilisation de proximité car, tous ceux qui sont issus du même groupe linguistique que l'écrivain, reçoivent ce discours littéraire sans trop de métaphorisation quant à son décryptage. Toutefois, pour tout autre francophone, ces difficultés pourraient rendre le message opaque, ce qui gênerait sa compréhension.

En seconde position, nous dirons que ce particularisme des romanciers négro-africains témoigne de leur liberté à disposer du français en y incluant la langue du terroir. Ce faisant, il surgit alors la question de la relation entre la langue et la poétique des auteurs africains ; la poétique étant comprise comme la manière dont un auteur utilise son imaginaire pour créer une œuvre littéraire tout en lui conférant l'efficacité communicative qu'il souhaite y investir. C'est dire qu'entre la langue et la poétique d'un auteur, il existe des relations permanentes. En effet, la langue reste le système global dans lequel un auteur construit sa langue particulière et cette œuvre devient un langage second qui utilise les canons esthétiques de la langue-mère sans toutefois se confondre à elle. C'est donc le langage particulier d'un auteur qui donne les contours d'une œuvre. Avec ce particularisme, les romanciers négro-africains trouvent en eux-mêmes, des ressources nécessaires qui ne les obligent plus à s'exprimer systématiquement dans le français dit « académique » : le message est écrit avec les mots français mais le fond et la forme du discours littéraire négro-africain évoluent au rythme de l'émaillage de parlers locaux africains au français. Corrélativement, cette deuxième observation augure la troisième qui met en évidence une certaine maîtrise du système linguistique de la langue française par les auteurs africains, car l'irruption des langues nationales dans le texte écrit en français ne crée pas de profonds déséquilibres tendant à affaiblir le français. Bien au contraire, d'énoncés en énoncés, les informations délivrées ici, progressent vers une fin en se renouvelant sans cesse et de façon dynamique.

## Conclusion

Au terme de notre réflexion, il convient de noter que l'évolution des sciences du langage et l'ensemble des sciences humaines et sociales depuis les années 1970, ont profondément renouvelé les relations entre sciences du langage et littérature en ce sens qu'il existe aujourd'hui un dispositif nouveau d'analyse

du discours littéraire. Ainsi, en nous référant à ce dispositif mis en place par des linguistes tels que Dominique Maingueneau, Bakhtine Mikhail, Jean Michel Adam, etc. nous avons décelé dans ce renouvellement de l'écriture du roman négro-africain aujourd'hui, des situations de diglossie et de pidgin. Nous y avons étudié des discours seconds relatifs aux mots et expressions empruntés à la langue nationale de l'écrivain, traduits littéralement en français, des expressions non traduites et enfin de compte, le français, une langue modifiée par le romancier africain. Et cette variété du discours romanesque atteste que les productions littéraires, en tant qu'une activité sociale, dépendent de l'époque et des préoccupations des auteurs. C'est ce qui fera dire à R. Barthes, dans *L'essai comme roman* in « *Du discours comme fiction* », que tout texte et en particulier, tout texte littéraire se situe en définitive, au carrefour de plusieurs discours et en tant que structure transphrastique, il obéit à des lois qui lui propres.

### Références bibliographiques

- Bakhtine, M. (1984). Esthétique de la création verbale, Paris, Gallimard ;  
 Bakhtine, M. (1979). Esthétique et théorie du roman, Paris, Gallimard, p.59 ;  
 Bourdieu, P. (1992). Les règles de l'art. *Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil ;  
 Bourdieu, P. (1991). Le champ littéraire. *Actes de la recherche en sciences Sociales*, 89, 34 ;  
 Combette, B. (1983). *Pour une grammaire textuelle*. Bruxelles, De Boeck-Duculot ;  
 Combette, B. (1992). Question de méthode et de contenu en linguistique du texte. *Études de Linguistique appliquée* 87 ;  
 Goldmann, L., (1964). Pour une sociologie du roman, Paris, Gallimard ;  
 Kotchy, B. (1970). *Annales de l'Université d'Abidjan, Série D*, (2), 28  
 Kouassi, G. (2000). Le phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française. Le cas des écrivains ivoiriens : Dadié, Kourouma et Adiaffi, Paris, Editions Publibook ;  
 Kourouma, A. (1970). *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil ;  
 LANE, P. (2005). Pour une reconception linguistique du paratexte. *Dynamiques socio-langagières*, Université de Rouen et de Havre, Collection DYALAND ;  
 Lita, L. (1983). *L'Analyse textuelle*, Paris, Ed. Seuil ;  
 Maingueneau, D. (2011). Linguistique, littérature, discours littéraire. *Le français Aujourd'hui*, 75, 75-82  
 Maingueneau, D. (2006). *Art. Linguistique et littérature*. internet, pagesperse-Orange.fr/Maingueneau ;  
 Maingueneau, D. (1995). Présentation de : les analyses du discours en France. *Langage*, Larousse, 117, 7-8  
 Maingueneau, D. (2004). *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin ;  
 Maingueneau, D. (1990). *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas ;  
 Ngandu Nkashama, P. (1984). Kourouma et le mythe. Une lecture de *Les soleils des Indépendances*. Paris, Silex  
 Senghor, L. S. (1976). *Poèmes*, Ed. Points  
 U Tam'si, C. (1984). *Ces fruits si doux de l'arbre à pain*, Paris, Seghers.

### Autre

Opération « L'analyse linguistique du texte littéraire : approches contemporaines » de la revue CLESTHIA-Langage, système, discours. EA 7345(Unités de recherche). Responsable : Marie-Christine Lala ;